

➔ Le dépôt de votre thèse d'exercice s'effectue **auprès de votre scolarité**, qui transmettra celle-ci à la BU Santé après soutenance.

1. Comment procéder ?

➔ **Avant la soutenance**, vous devez vous procurer sur le Madoc de la BU : [Lien Madoc de la BU](#)

- le [formulaire de dépôt](#)
- le [contrat de diffusion](#) dont vous conservez un exemplaire

➔ Après avoir complété ces documents, vous les transmettez à la scolarité, **un mois avant la soutenance**, avec **votre thèse au format PDF** incluant la dernière page avec titre, résumé et mots-clés.

➔ Lors de votre soutenance : le jury donnera son avis de diffusion (sur Internet ou seulement interne à l'établissement) en complétant le formulaire de dépôt et en précisant si des corrections sont nécessaires.

Après la soutenance

➔ Votre thèse et vos formulaires seront transmis à la BU Santé par votre scolarité pour diffusion dans les catalogues : Nantilus et/ou Sudoc

➔ Si des modifications sont demandées par le jury lors de la soutenance, vous devrez fournir une nouvelle version du Pdf à votre scolarité

2. Conseils pratiques et informations importantes :

➔ Les articles insérés dans les travaux universitaires ne doivent pas être présentés sous leur forme éditoriale mais en preprint (texte original sans mise en page de l'éditeur).

➔ **Si une partie de votre thèse est rédigée en anglais**, ajoutez le titre, un résumé et des mots-clés dans les deux langues.

➔ **Le résumé** de votre thèse sera mis en ligne quelle que soit la diffusion choisie (confidentialité, embargo, diffusion interne à l'établissement) : soyez vigilant à son contenu.

➔ **Une demande de report** de la mise en ligne est proposée dans le formulaire (**maximum 2 ans d'embargo**).

➔ **Les demandes de confidentialité** sont à faire par le directeur de thèse auprès des scolarités. Ces demandes sont validées par le Doyen de votre discipline.

➔ **Respectez les droits d'auteur**. Vous trouverez des informations sur le Madoc « La BU vous guide » : [Aspects juridiques](#)

➔ **Pour la rédaction des thèses**, vous trouverez sur le Madoc « La BU vous guide » : des conseils pour la [présentation de la thèse](#) dans la boîte à outils du menu travaux universitaires / thèses d'exercices

➔ Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (**RGPD**), votre thèse **ne doit pas contenir de données personnelles** (signatures, adresses postales ou électroniques, photos de personnes identifiables...).

Personnes référentes à la BU Santé

Annie Brisson – Tél. : 02 53 48 47 16 – Séverine Pascal – Tél. : 02 53 48 47 06

Mél : bu-sante-these@univ-nantes.fr